

Qualité du service :

Les repas sont confectionnés dans **le respect des normes d'hygiène alimentaire en vigueur.**

Les menus sont élaborés à partir **d'exigences diététiques qualitatives et quantitatives.**

Ainsi, les menus **sont équilibrés, complets** et **varient tous les jours.** Ils sont composés :

- **D'une entrée**
- **D'un légume**
- **D'un féculent**
- **D'une viande ou d'un poisson**
- **D'un laitage**
- **D'un fruit ou d'un dessert**
- **Du pain**

Si l'état de santé l'exige, il est possible d'**adapter les menus à un régime spécifique** (diabète notamment).

Inscription

Se rendre **au CCAS** muni de :

- Carte d'identité
- Justificatif d'invalidité le cas échéant
- Certificat médical le cas échéant
- Lettre de l'assistant(e) social(e) (selon le cas)
- Nom, adresse et n° de téléphone d'au moins une personne référente (un « proche »)
- Nom et téléphone du médecin traitant

Un formulaire sera complété sur place, accompagné **du règlement intérieur** précisant le fonctionnement du service.



Portage de Repas à Domicile

CCAS Monistrol-sur-Loire

15 avenue de la Libération
43120 MONISTROL / LOIRE

☎ : 04 71 75 61 30 ou 04 71 75 61 31

✉ : accueil.ccas@monistrol.fr
ou sonia.boyer@monistrol.fr

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale de la Mairie de **MONISTROL-SUR-LOIRE** propose un service de portage de repas à domicile.

Les repas sont préparés par **L'association « Espace Beauvoir »**, située à Monistrol-sur-Loire.

Ce service s'adresse :

Aux Seniors (60 ans et plus)

OU / ET

Aux personnes en situation de handicap

RESIDANT SUR LA COMMUNE DE MONISTROL SUR LOIRE

Durée du service :

Pas de durée maximum

Pas de durée minimum

Il est donc possible de bénéficier du service après une hospitalisation, durant une maladie ou en cas d'incapacité temporaire.

TARIFS au 1^{er} avril 2015

REPAS DE LA SEMAINE (dimanches et jours fériés compris)	9,20 € 6,40 € le repas + 2,80€ le port
POUR UN COUPLE	Total de 15,60 €
REPAS « INVITÉ »	8 €

Différentes aides...



N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER AUPRES D'UN (E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Le fonctionnement :

- Le service propose des repas pour **tous les jours de la semaine**.
- **Un minimum de deux repas par semaine** est demandé.
- Les repas sont transportés par **un agent du CCAS avec un véhicule frigorifique** (répondant aux exigences de la Direction des Services Vétérinaires).
- Les repas, livrés froids dans des barquettes à usage unique, sont **prêts à être réchauffés** (micro-ondes ou casserole).